

LA FORMATION AU SERVICE DE LA MISE EN ŒUVRE D'UNE DEMARCHE QUALITE : MODE D'EMPLOI

Boîte à outils - Formation

Vous avez décidé de lancer ou de renouveler votre démarche qualité. COORACE Formation, en étroite collaboration avec le service qualité de COORACE, vous propose une **offre de formations spécifiques pour accompagner vos équipes** à développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une telle démarche : maîtriser les normes, élaborer les outils pertinents, intégrer dans la pratique les principes et les méthodes du management par la qualité.

Ce dossier vous illustre cette offre et **vous guide dans le choix des formations pertinentes**, ainsi que **dans le montage financier** de votre projet afin qu'il soit le plus adapté à votre situation.

Ce dossier est mis en ligne sur www.coorace.org dans la partie suivante : Boîte à outils / Formation / Informations générales sur la formation.

SOMMAIRE

I.	CHOISIR VOTRE FORMATION QUALITE	2
A.	DEMARCHE CEDRE : VOUS DECIDEZ DE METTRE EN OEUVRE UNE DEMARCHE QUALITE CEDRE.....	2
•	Les bases de la démarche CEDRE.....	2
•	La Formation Action CEDRE	3
•	Devenir référent-e qualité	4
•	Préparer vos audits de certification	4
B.	RENOUVELLEMENT : VOUS ETES DEJA CERTIFIES CEDRE ET/OU VOUS VISEZ UN RENOUVELLEMENT.	4
•	Consolider vos démarches qualité	5
•	Renforcer la pratique des engagements d'objectifs	6
C.	CEDRE/ISO 9001 : VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE LA DEMARCHE CEDRE / ISO 9001 et/ou INTEGRER LE GROUPE CEDRE/ISO.....	6
•	Les points clés de la norme ISO 9001	7
•	MENER UN AUDIT – Pratiquer les audits internes et croisés	7
•	Gérer son système de management de la qualité	8
•	Mettre en place le processus d'amélioration continue	8
II.	FINANCER VOTRE FORMATION QUALITE	9
A.	VOUS ADHEREZ A AGEFOS PME	10
B.	VOUS ADHEREZ A AGEFOS PME ET A L'ACCORD GROUPE COORACE-AGEFOS PME.....	10
C.	VOUS ADHEREZ A UN AUTRE OPCA (inter-professionnel ou de branche)	13
III.	VOS CONTACTS	14

I. CHOISIR VOTRE FORMATION QUALITE

A. DEMARCHE CEDRE : VOUS DECIDEZ DE METTRE EN OEUVRE UNE DEMARCHE QUALITE

Pour les entreprises conventionnées IAE qui souhaitent mettre **en place une démarche qualité pour la première fois**, COORACE propose la **démarche qualité CEDRE**.

Initié par COORACE en 1996, CEDRE est fondé sur la définition d'une politique qualité et sur la mise en place d'un système de management par la qualité. Cette démarche vise à améliorer en continu, qualitativement et quantitativement, les résultats en termes d'insertion.

Pour permettre à l'ensemble des équipes de salarié-e-s et de bénévoles d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour structurer leur activité selon les principes du référentiel CEDRE, plusieurs formations sont proposées¹.

➤ **Les bases de la démarche CEDRE**

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir un premier niveau de connaissances des principes d'action et des étapes de la démarche qualité CEDRE ;
- Permettre à la direction de l'entreprise de disposer des éléments pour décider de la pertinence d'engager la structure dans la démarche.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Après un premier échange sur votre projet avec le service qualité de COORACE, deux modalités d'organisation de la formation pourront vous être proposées :

a. En intra-entreprise

Si vous souhaitez que l'ensemble de l'équipe, voire également les administrateurs-trices bénévoles, participent à cette formation, l'intervention d'un formateur ou d'une formatrice au sein de votre entreprise est préconisée. Pour cela :

- Contactez COORACE Formation pour discuter de votre projet ;
- COORACE Formation vous enverra une proposition pour une ou deux journées de formation (selon le nombre de personnes à former);
- Le formateur, ou la formatrice pressenti-e, vous contactera ensuite directement pour bien comprendre votre contexte et définir avec vous la(les) date(s) d'intervention ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation précisant la(les) date(s) convenue(s).

b. En inter-entreprises

¹ Vous trouverez les programmes détaillés et les tarifs de toutes ces formations sur le catalogue COORACE Formation 2014 et sur www.coorace.org.

Si, sur votre territoire, plusieurs entreprises envisagent de s'initier à la démarche CEDRE, vous pouvez, avec votre délégation régionale COORACE, envisager d'organiser une session de formation collective à laquelle les représentant-e-s des entreprises intéressées pourront participer. Dans ce cas :

- La délégation régionale conviendra des dates avec COORACE Formation et s'occupera de l'organisation logistique ;
- Vous pourrez inscrire les participant-e-s de votre entreprise directement en ligne sur le site COORACE (<http://www.coorace.org/formation/bases-d%C3%A9marche-qualit%C3%A9-cedre>).

➤ La Formation Action Cèdre

Pour les entreprises désirant, à la suite de la formation « Les bases de la démarche qualité CEDRE », s'engager dans la mise en place de la démarche CEDRE, COORACE et COORACE Formation ont créé une **FORMATION-ACTION spécifique**.

Cette modalité pédagogique permet d'organiser l'acquisition des savoirs et des savoir-faire au fur et à mesure qu'ils deviennent nécessaires à la résolution d'un problème posé. Son déroulement est directement ancré dans la pratique professionnelle des participant-e-s, afin de leur permettre une réelle appropriation des concepts, méthodes et outils présentés.

Le rythme de l'alternance permet d'intégrer graduellement les apports de la formation.

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser le référentiel qualité CEDRE ;
- Mettre en œuvre au sein de l'entreprise la démarche qualité.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en **intra-entreprise** : un formateur, ou une formatrice, intervient au sein de votre entreprise selon un planning convenu avec lui-elle et en fonction de la progression de vos équipes.

Cette formation, articulée en trois phases, peut se dérouler sur 12 journées (ou moins), étalées sur une période de 24 mois maximum.

- Après un premier échange avec le service qualité de COORACE sur la démarche et l'opportunité pour votre structure de suivre la formation « *ad hoc* », contactez COORACE Formation pour étudier l'organisation et le montage financier appropriés ;
- COORACE Formation vous enverra une proposition pédagogique et tarifaire pour le nombre de journées et la durée convenues ;
- Le formateur, ou la formatrice pressenti-e, vous contactera ensuite pour bien comprendre votre contexte et préciser avec vous la durée nécessaire d'intervention ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation.

Si vous visez l'obtention d'une certification à l'issue de la deuxième phase de la formation-action CEDRE, le service qualité de COORACE vous proposera d'organiser un « audit blanc » afin de

préparer votre entreprise à passer l'audit de certification. Le service qualité s'occupera de nommer un-e auditeur-trice pour cet audit blanc et d'en organiser avec vous les modalités et le planning de déroulement.

➤ Devenir référent-e qualité

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre aux personnes identifiées pour être référent-e-s qualité d'acquérir la posture, les méthodes et les outils nécessaires pour mener à bien cette mission.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en inter-entreprises.

COORACE Formation a prévu des sessions nationales (à Paris), mais des sessions en région peuvent également être envisagées sur l'initiative des délégations régionales COORACE.

- Vous trouverez les dates et les lieux des sessions programmées sur le site COORACE (<http://www.coorace.org/page/calendrier-formations>), ou en contactant COORACE Formation.
- Vous pouvez vous inscrire à la session de votre choix directement en ligne.

➤ Préparer vos audits de certification

Avec le formateur ou la formatrice qui intervient régulièrement au sein de votre entreprise, ou avec le service qualité de COORACE, vous pouvez convenir de l'opportunité de former vos équipes pour préparer l'audit de certification et ainsi remplacer « l'audit blanc » par une formation ciblée.

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir la méthodologie et l'outillage pour préparer un audit de certification.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en intra-entreprise :

- Contactez COORACE Formation pour exprimer votre intention de mettre en place cette formation ;
- COORACE Formation vous enverra alors une proposition pour une ou deux journées de formation (selon le nombre de personnes à former) au(x) date(s) convenue(s) ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation.

B. RENOUELEMENT : VOUS ETES DEJA CERTIFIES CEDRE ET/OU VOUS VISEZ UN RENOUELEMENT

Les entreprises conventionnées IAE déjà certifiées CEDRE V2, et en phase de renouvellement, peuvent avoir la nécessité de remettre à niveau leurs équipes sur les différents aspects de la démarche et du référentiel, ou de permettre à des nouveaux salarié-e- ou bénévoles de développer les compétences nécessaires pour passer un audit de renouvellement.

COORACE et COORACE Formation ont conçu des formations répondant à ce type de besoins.

➤ **Consolider vos démarches qualité**

Selon la modalité pédagogique de la **formation – action**, un programme sur mesure est établi en fonction des besoins et des objectifs de l'entreprise.

Son déroulement est directement ancré dans la pratique professionnelle des participant-e-s pour leur permettre une réelle appropriation des concepts, méthodes et outils présentés.

Cette formation se déroule sur 6 journées (ou moins), sur une période de 12 mois maximum.

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Consolider les connaissances et les compétences des équipes sur des points spécifiques du référentiel CEDRE ;
- Approfondir et optimiser les pratiques dans une démarche d'amélioration continue.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en **intra-entreprise** : après un premier échange sur votre projet avec le service qualité de COORACE, l'intervention d'un formateur ou d'une formatrice au sein de votre entreprise est préconisée.

- Contactez COORACE Formation pour étudier l'organisation et le montage financier appropriés à votre projet;
- COORACE Formation vous enverra une proposition pédagogique et tarifaire pour le nombre de journées et la durée convenues ;
- Le formateur, ou la formatrice pressenti-e, vous contactera pour bien comprendre votre contexte et définir avec vous la(les) date(s) d'intervention ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation précisant la(les) date(s) convenue(s).

➤ Renforcer la pratique des engagements d'objectifs

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mieux appréhender les engagements CEDRE ;
- Améliorer les pratiques de mobilisation de votre offre d'insertion.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Après un premier échange avec le service qualité de COORACE sur votre projet, deux modalités d'organisation de la formation pourront vous être proposées :

a. En intra-entreprise :

Si vous souhaitez que l'ensemble de l'équipe, voire également les administrateurs-trices bénévoles, participent à cette formation, l'intervention d'un formateur ou d'une formatrice au sein de votre entreprise est préconisée. Pour cela :

- Contactez COORACE Formation pour faire part de votre projet ;
- COORACE Formation vous enverra une proposition pour une ou deux journées de formation (selon le nombre de personnes à former);
- Le formateur, ou la formatrice pressenti-e, vous contactera directement pour bien comprendre votre contexte et définir avec vous la(les) date(s) d'intervention ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation précisant la(les) date(s) convenue(s).

b. En inter-entreprises

Si, sur votre territoire, plusieurs entreprises envisagent d'approfondir cette même question, vous pouvez, avec votre délégation régionale COORACE, envisager d'organiser une session de formation collective à laquelle les représentant-e-s des entreprises intéressées pourront participer.

- La délégation régionale conviendra des dates avec COORACE Formation et s'occupera de l'organisation logistique ;
- Vous pourrez vous inscrire directement en ligne (<http://www.coorace.org/formation/renforcer-pratique-engagements-d%E2%80%99objectifs-engagements-cedre>).

C. CEDRE/ISO 9001 : VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE LA DEMARCHE CEDRE / ISO 9001 et/ou INTEGRER LE GROUPE CEDRE/ISO

Votre entreprise est déjà certifiée CEDRE V2 et vous souhaitez aller plus loin pour accéder à une certification CEDRE/ISO 9001. La certification de groupe ISO 9001 permet à votre entreprise d'accéder à une notoriété et à une reconnaissance externe directement valorisable.

Pour cela, des connaissances et des compétences spécifiques sont nécessaires.

COORACE et COORACE Formation vous proposent différentes formations vous permettant de les développer.

➤ Les points clés de la norme ISO 9001

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les concepts principaux de la norme ISO 9001 ;
- Maîtriser les principes de la démarche ISO 9001.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Après un premier échange avec le service qualité de COORACE sur votre projet, deux modalités d'organisation de la formation pourront vous être proposées :

a. En intra-entreprise :

Si vous souhaitez que l'ensemble de l'équipe, voire également les administrateurs-trices bénévoles, participent à cette formation, l'intervention d'un formateur ou d'une formatrice au sein de votre entreprise est préconisée. Pour cela :

- Contactez COORACE Formation pour aborder votre projet ;
- COORACE Formation vous enverra une proposition pour une ou deux journées de formation (selon le nombre de personnes à former);
- Le formateur, ou la formatrice pressenti-e vous, contactera pour bien comprendre votre contexte et définir avec vous la(les) date(s) d'intervention ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation précisant la(les) date(s) convenue(s).

b. En inter-entreprises

COORACE Formation a prévu des sessions nationales (à Paris) pour cette formation. Des sessions en région peuvent également être envisagées sur l'initiative des délégations régionales COORACE.

- Vous trouverez les dates et les lieux des sessions programmées sur le site COORACE (<http://www.coorace.org/page/calendrier-formations>), ou en contactant COORACE Formation.
- Vous pouvez vous inscrire à la session de votre choix directement en ligne.

➤ MENER UN AUDIT – Pratiquer les audits internes et croisés

L'audit interne est une étape incontournable de la norme ISO 9001. Cette formation vous est proposée afin de préparer les personnes qui seront chargées de mener ces audits au sein de votre entreprise, ou d'autres entreprises du groupe CEDRE/ISO.

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir les outils, la méthode et la posture de l'auditeur-trice interne.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en inter-entreprises.

COORACE Formation a prévu des sessions nationales (à Paris) pour cette formation, mais des sessions en région peuvent également être envisagées sur l'initiative des délégations régionales COORACE.

- Vous trouverez les dates et les lieux des sessions programmées sur le site COORACE (<http://www.coorace.org/page/calendrier-formations>), ou en contactant COORACE Formation.
- Vous pouvez vous inscrire à la session de votre choix directement en ligne.

➤ **Gérer son système de management de la qualité**

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir une vision claire des enjeux de la qualité pour votre entreprise ;
- Acquérir une approche méthodologique et des outils vous permettant de manager la qualité dans votre entreprise ;
- Acquérir les repères et les réflexes pour manager la qualité.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en inter-entreprises.

COORACE Formation a prévu des sessions nationales (à Paris) pour cette formation, mais des sessions en région peuvent également être envisagées sur l'initiative des délégations régionales COORACE.

- Vous trouverez les dates et les lieux des sessions programmées sur le site COORACE (<http://www.coorace.org/page/calendrier-formations>), ou en contactant COORACE Formation.
- Vous pouvez vous inscrire à la session de votre choix directement en ligne.

➤ **Mettre en place le processus d'amélioration continue**

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender une méthodologie et des outils vous permettant de mettre en place l'amélioration continue ;
- Maîtriser les outils de résolution de problèmes.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en inter-entreprises.

COORACE Formation a prévu des sessions nationales (à Paris) pour cette formation, mais des sessions en région peuvent également être envisagées sur l'initiative des délégations régionales COORACE.

- Vous trouverez les dates et les lieux des sessions programmées sur le site COORACE (<http://www.coorace.org/page/calendrier-formations>), ou en contactant COORACE Formation.
- Vous pouvez vous inscrire à la session de votre choix directement en ligne.

➤ Réussir votre revue de direction

1. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mettre en place et améliorer votre revue de direction ;
- Consolider les outils indispensables au bon fonctionnement de la revue de direction pour l'atteinte des objectifs de votre politique qualité.

2. MODALITES D'ORGANISATION DE CETTE FORMATION

Cette formation est proposée en **intra-entreprise** : après un premier échange sur votre projet avec le service qualité de COORACE, l'intervention d'un formateur ou d'une formatrice au sein de votre entreprise est préconisée.

- Contactez COORACE Formation pour étudier l'organisation et le montage financier appropriés à votre projet ;
- COORACE Formation vous enverra une proposition pédagogique et tarifaire pour le nombre de journées et la durée convenues ;
- Le formateur, ou la formatrice pressenti-e, vous contactera pour bien comprendre votre contexte et définir avec vous la(les) date(s) d'intervention ;
- Dès réception de la proposition signée et tamponnée par vos soins, annotée de la mention « Bon pour accord », COORACE Formation vous établira une convention de formation précisant la(les) date(s) convenue(s).

II. FINANCER VOTRE FORMATION QUALITE

Toutes les formations dispensées par COORACE Formation sont éligibles au financement par les fonds de la Formation Professionnelle Continue.

Comme tout investissement, l'accompagnement à la démarche qualité nécessite un **montage financier en amont** afin d'éviter le risque d'interruption de l'action pour des causes exclusivement financières.

Tout projet et toute structure présente un contexte différent : selon sa situation géographique, les types de public, etc. Ainsi, des dispositifs de financement différents peuvent être mobilisés.

Le service formation de COORACE met à votre disposition ses compétences pour vous aider à mettre en place le financement le plus opportun en fonction de l'action de formation à réaliser, votre activité, votre situation et vos financeurs potentiels.

A. VOUS ADHEREZ A AGEFOS PME

1. VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE A UN STAGE INTER-ENTREPRISES

AVANT de procéder à votre inscription, contactez votre conseiller-ère AGEFOS PME ou saisissez en ligne sur le site AGEFOS PME de votre région la Demande de Gestion d'Action (DGA).

Vous joindrez ensuite à votre bulletin d'inscription la copie de votre DGA.

Si vous ne souhaitez pas, ou vous ne pouvez pas, prétendre à une prise en charge, cochez directement la case « Facturation à l'entreprise » sur votre bulletin d'inscription.

2. VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE A UN STAGE INTRA-ENTREPRISE

Après avoir convenu avec le service qualité des contours de la formation à mettre en place, contactez COORACE Formation.

Nous étudierons avec vous le planning et l'architecture de votre action de formation en fonction des contraintes de votre budget. Nous émettrons ensuite une proposition pédagogique et tarifaire et, dès réception de votre accord, nous établirons une convention de formation que nous transmettrons également à AGEFOS PME avant le démarrage de l'action pour un traitement optimal de votre dossier.

B. VOUS ADHEREZ A AGEFOS PME **et à L'ACCORD GROUPE** COORACE – AGEFOS PME

COORACE a souhaité dès 1995 mutualiser les contributions versées au titre de la formation professionnelle par ses adhérents, et ce afin de définir des priorités et une politique de formation commune. En 2012, la fédération COORACE et AGEFOS PME ont souhaité renouveler la convention existante depuis de nombreuses années en réaffirmant et en élargissant les missions de l'Accord Groupe pour un partenariat plus stratégique et politique.

Le **Compte Groupe** est l'organe opérationnel et financier de l'Accord Groupe et se traduit par des modalités administratives et de prises en charge spécifiques.

Sur le modèle de fonctionnement d'une branche professionnelle, la fédération COORACE établit des priorités en matière de formation afin de soutenir la professionnalisation et le développement des compétences nécessaires à ses adhérents pour poursuivre ses orientations stratégiques et ses objectifs. Les formations dites «prioritaires» sont celles qui ont été identifiées comme répondant à ces critères par les instances de la fédération, parmi tous les stages COORACE Formation.

La qualité étant un des axes prioritaires pour COORACE, une partie importante de ces formations est prise en charge par l'enveloppe mutualisée du Compte Groupe².

² Pour plus d'informations sur l'Accord Groupe et sur le Compte Groupe rendez-vous sur le site de COORACE (<http://www.coorace.org/page/accord-groupe-coorace-agefos-pme>), ou contactez le service formation de COORACE.

1. VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE LA FORMATION ACTION CEDRE DANS VOTRE ENTREPRISES

Dans le cadre de l'Accord Groupe, il est convenu avec AGEFOS PME que la Formation-Action CEDRE est éligible à un cofinancement par la « **période de professionnalisation** » (PP).

La « PP » est un parcours de formation individuel qui concerne tout-e salarié-e en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté dans la structure, ou étant en CUI (sans condition d'ancienneté). Le financement est accordé pour chaque salarié-e qui suit une **formation d'au moins 70 heures**, à un taux horaire déterminé.

Selon le nombre de salarié-e-s éligibles, et de la durée de la formation, AGEFOS PME accordera un montant au titre de la « PP ».

Attention : ceci pose quelques contraintes :

- **La formation ne peut pas excéder 24 mois** : les heures de formation prévues doivent être faites durant cette période ;
- **Le financement étant accordé pour chaque salarié-e** pour un nombre d'heure fixé, si le salarié-e n'est pas présent-e à une ou plusieurs journées, le financement correspondant ne sera pas versé. Le prix de la journée de formation étant, lui, indépendant du nombre de participant-e-s, la part non payée par AGEFOS PME **vous sera facturée** ;
- Les montants payés par AGEFOS PME au titre de la « PP » sont soumis à des contrôles des dossiers. Par conséquent, **toute absence doit être dûment justifiée**.

Le montant restant, dans la limite de 60% du coût global, est pris en charge par le Compte Groupe.

Pour d'éventuels « restants à charge », d'autres financements peuvent être mobilisés : budget plan individuel « interprofessionnel », DIRECCTE, PLIE, Conseil Régional, etc.

2. VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE LA FORMATION CONSOLIDER VOS DEMARCHES QUALITE, OU UNE AUTRE FORMATION QUALITE EN INTRA-ENTREPRISE

Les formations qualité **organisées en intra-entreprise** sont conçues « sur-mesure » selon le besoin et le contexte de chaque structure. Ainsi, quelques soient vos objectifs (remise à niveau, renouvellement de certification CEDRE, préparation à la certification CEDRE/ISO, etc.) et les préconisations pédagogiques de l'équipe des formateur-trices qualité, **vous avez l'assurance** que, jusqu'à un plafond déterminé pour une année civile (**4.200 € en 2014**) et dans la limite des fonds disponibles, les frais pédagogiques seront financés sur les fonds mutualisés du Compte Groupe : dès réception de la proposition signée et du bulletin d'inscription INTRA dûment complété **ces fonds vous sont réservés**.

Après avoir effectué les journées de formation couvertes par ce plafond, si vous souhaitez bénéficier de journées complémentaires, ou si une poursuite de la formation à réaliser sur la même année civile est conseillée d'un point de vue pédagogique, contactez de suite COORACE Formation. **Nous effectuerons pour vous une demande de prise en charge complémentaire**. Celle-ci pourra être validée, ou non, en fonction des fonds restants disponibles dans l'enveloppe mutualisée du Compte Groupe pour l'année en cours.

Dans tous les cas, le service formation de COORACE vous accompagnera pour adapter au mieux le financement à votre besoin réel.

Cette procédure a été créée pour garantir une répartition équitable des fonds mutualisés pour l'ensemble des entreprises adhérentes à l'Accord Groupe et pour les différents axes prioritaires. Elle permet d'éviter que des fonds soient engagés pour le financement de journées de formation qui, *in fine*, ne seront pas effectuées, portant ainsi préjudice à l'ensemble des adhérents. En effet, le financement de la formation professionnelle étant réglée sur l'année civile, les fonds non utilisés sur l'année sont perdus...

3. VOUS SOUHAITEZ INSCRIRE VOS SALARIE-E-S A UNE FORMATION INTER-ENTREPRISES

La majorité des formations qualité du catalogue COORACE Formation ont été identifiées comme « *prioritaires* »³. Pour celles-ci, lors de votre inscription en ligne, vous serez directement dirigé-e-s sur le bulletin d'inscription approprié. Aucune démarche de demande de prise en charge n'est nécessaire : les frais pédagogiques sont financés avec les fonds mutualisés.

Pour les formations ne rentrant pas dans la liste des formations prioritaires, veuillez contacter votre conseiller-ère AGEFOS PME afin de vérifier la possibilité de prise en charge sur votre budget « inter-professionnel », ou sur d'autres financements mobilisables par AGEFOS PME dans votre région.

C. VOUS ADHEREZ A UN AUTRE OPCA (inter-professionnel ou de branche)

Dès l'élaboration de votre plan de formation, contactez votre OPCA pour vérifier les critères de prise en charge qui vous sont appliqués, en fonction de votre contribution, de votre taille ou des critères définis pas la convention collective applicable.

1. VOUS SOUHAITEZ ORGANISER UNE FORMATION EN INTRA-ENTREPRISE

Après avoir convenu avec le service qualité des contours de la formation à mettre en place, contactez COORACE Formation. Nous étudierons avec vous le planning et l'architecture de votre action de formation en fonction des contraintes de votre budget et de votre OPCA. Nous émettrons ensuite une proposition pédagogique et tarifaire adaptée aux exigences de vos financeurs et, dès réception de votre accord, nous établirons une convention de formation avant le démarrage de l'action pour un traitement optimal de votre dossier.

Le service formation de COORACE est à votre disposition pour vous aider à mobiliser les financements adaptés.

2. VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE A UN STAGE INTER-ENTREPRISES

AVANT de procéder à votre inscription, contactez votre OPCA pour connaître les modalités de prise en charge possibles. Lors de votre inscription en ligne, dans la partie « Facturation », sélectionner l'option « OPCA » si la prise en charge par votre OPCA se fait par subrogation.

Vous joindrez alors à votre bulletin d'inscription la copie de l'accord de prise en charge de votre OPCA.

³ Pour en savoir plus, rendez vous sur www.coorace.org ou contactez compte.groupe@coorace.org.

Si vous ne souhaitez pas, ou vous ne pouvez pas, prétendre à une prise en charge, sélectionnez l'option facturation « à l'entreprise » sur votre bulletin d'inscription.

III. VOS CONTACTS

- Pour toute information sur les démarches qualités accompagnées par COORACE, les référentiels, les modalités des certifications et le Groupe CEDRE/ISO:

Service qualité COORACE :

Christophe LEMOINE, chargé de mission qualité, christophe.lemoine@coorace.org

Ulysse GAUTIER, assistant du service qualité, ulysse.gautier@coorace.org

- Pour toute information sur la mise en place, l'organisation ou le financement d'une formation :

Service formation :

Anna BENAVENTE, chargée de formation *INTER-ENTREPRISE*, COORACE Formation

anna.benavente@coorace.org

Elise LOES, assistante formation *INTRA-ENTREPRISE*, COORACE Formation

elise.loes@coorace.org

Mélanie MARTIN, suivi Accord Groupe COORACE- AGEFOS PME et relations OPCAs,

melanie.martin@coorace.org

Elena POIRIER, responsable du service formation

elena.poirier@coorace.org